



Education International
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación

<http://www.ei-ie.org>

CSEE

Comité syndical européen de l'éducation

Région européenne de l'IE

RÉGION
EUROPÉENNE-
CSEE

Présidente

Christine BLOWER

Vice-présidents

Odile CORDELIER
Walter DRESSCHER
Paula ENGWALL
Andreas KELLER
Galina MERKULOVA
Branimir STRUKELJ



5, Bd du Roi Albert II,
9^e étage
1210 Brussels, Belgique
Tél. +32 2 224 06 91/92
Fax +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuice.org
<http://www.csee-etuice.org>

Directeur européen

Martin RØMER

Trésorier

Mike JENNINGS

MESSAGE DU CSEE AU NOUVEAU PARLEMENT EUROPÉEN, À LA NOUVELLE COMMISSION EUROPÉENNE et AUX FUTURS CONSEILS AFFAIRES GÉNÉRALES ET ÉDUCATION ainsi qu'À LA PRÉSIDENTE ITALIENNE

sur

Investir dans l'éducation

Adopté par le Bureau du CSEE le 22 juillet 2014

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE)¹, qui représente 129 syndicats d'enseignant(e)s en Europe, soit plus de 11 millions d'enseignant(e)s de tous les niveaux d'enseignement dans 45 pays, **demande fermement aux dirigeants européens d'investir en priorité dans l'éducation, ce qui constitue la seule manière de développer la croissance économique potentielle et de réduire les inégalités sociales en Europe.**

L'éducation est un investissement dans la main-d'œuvre future et, en tant que telle, elle a un rôle crucial à jouer dans la résolution de la crise économique en renforçant le bien-être social et la participation démocratique à la société et en promouvant une prospérité et une croissance économique durables et de qualité. Le CSEE se félicite du consensus général sur le fait qu'il est vital **d'investir dans l'éducation**, dans l'apprentissage tout au long de la vie, dans les compétences et dans la formation pour parvenir à une croissance intelligente, inclusive et durable, comme **le souhaite la stratégie Europe 2020.**

Un dialogue social effectif est impératif si l'on veut atteindre cet objectif aux niveaux national et européen. Or, la crise économique a également fortement touché le dialogue social. Il va de soi que les pays dans lesquels le dialogue social est bien ancré ont mieux réagi à la crise que les autres. C'est la raison pour laquelle **nous invitons instamment les institutions et les États membres de l'Union européenne à renforcer le dialogue social dans tous les domaines, et en particulier dans l'éducation et la formation, aux niveaux européen, national, régional et local.**

Depuis le début de la crise économique, la qualité de l'éducation et de la formation se détériore en raison d'investissements insuffisants et en baisse. Les résultats de l'enquête

¹ Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne au sein de la CSE, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la Région européenne de l'Internationale de l'Éducation, la fédération mondiale des syndicats d'enseignant(e)s.

PIAAC montrent un taux extrêmement élevé d'adultes peu qualifiés en Europe et un nombre élevé de personnes qui ont quitté l'école, sont sans emploi ou ne suivent pas de formation (NEET). Par ailleurs, de nombreux nouveaux défis sociaux doivent être relevés, comme **la montée du nationalisme et de l'extrémisme, l'euroscpticisme et le creusement des inégalités sociales.**

Pour relever ces défis nés de la crise économique, le Comité du CSEE a adopté **10 messages clés** concernant « [Les points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe](#) » les 23 et 24 octobre 2013, qui servent de lignes directrices aux organisations membres du CSEE.

Le CSEE a démontré, à plusieurs reprises, l'existence d'une grave crise² dans le secteur de l'éducation, due à un sous-financement aigu, et **appelle depuis longtemps le Conseil européen et la Commission européenne à inviter les États membres à inverser cette tendance et à cesser de voir dans l'éducation une cible facile d'assainissement budgétaire**³.

Des données récentes d'Eurostat⁴ se rapportant à la période 2009-2012 révèlent que de nombreux pays ont effectué **des coupes claires dans le budget de l'éducation**. Les risques sociaux et économiques découlant d'investissements insuffisants des États membres dans l'éducation sont importants. Les statistiques les plus récentes montrent que les dépenses publiques consacrées à l'éducation ont baissé à la fois au niveau de la moyenne de l'UE et dans la majorité des États membres.

- En ce qui concerne la **moyenne de l'UE**, les dépenses publiques consacrées à l'éducation **ont diminué, globalement**, de 3,6 % en part relative du PIB de l'UE en 2011 et sont demeurées basses en 2012, s'établissant à 5,3 %. Du fait de la réduction du PIB en 2012, les dépenses publiques destinées à l'éducation ont encore reculé en termes réels.

² À titre d'information, le Cadre d'action et de campagne du CSEE sur la crise économique:

- [Les organisations membres du CSEE se mobilisent pour la qualité de l'éducation](#) sur la base de 10 messages clés concernant « Les points à améliorer pour une éducation de meilleure qualité en Europe », 2013-2014
- [Page web du CSEE sur la crise économique et l'éducation](#),
- [Enquête du CSEE - L'impact persistant de la crise sur les enseignant\(e\)s en Europe, 2013](#)
- [Analyse d'une mini-enquête sur l'impact de la crise économique sur la formation des enseignant\(e\)s dans l'Union européenne, 2012](#)
- [Cadre d'action et de campagne du CSEE sur la crise économique - Analyse de la mini-enquête, 2012](#)
- Film documentaire du CSEE : « Sortir de la crise grâce à une éducation de qualité », première projection, septembre 2014

³ Positions récentes adoptées par le Bureau/Comité du CSEE :

- [Déclaration du CSEE sur les recommandations par pays pour 2014 en matière d'éducation et de formation, juin 2014](#)
- [Déclaration du CSEE sur la stratégie Europe 2020, juin 2014](#)
- [Déclaration du CSEE sur les propositions de la Commission européenne dans le cadre du semestre européen 2012, juin 2012](#)
- [Résolution du CSEE sur la crise économique et financière, novembre 2012](#)
- [Résolutions du CSEE adoptées par la Conférence du CSEE en novembre 2012](#)

⁴ Données d'Eurostat sur les dépenses publiques générales par fonction (COFOG):

www.appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=gov_a_exp&lang=en

- La **part du PIB consacrée à l'éducation dans les États membres a baissé** dans 14 pays sur 27⁵, le plongeon le plus marqué étant enregistré en Roumanie (- 27 %) et au Portugal (- 13 %), alors que le niveau est demeuré stable par rapport à 2011 dans 9 pays⁶. En 2012, la part du PIB investie dans l'éducation n'a progressé que dans quatre pays⁷.
- Globalement, les **investissements par élève dans l'éducation ont baissé** dans 7 États membres⁸ entre 2008 et 2010, tous niveaux d'enseignement confondus, et dans 9 autres États membres, les dépenses n'ont diminué que pour certains niveaux d'enseignement⁹.

Ces chiffres préoccupent gravement le CSEE.

La situation pourrait se dégrader si les États membres poursuivent les réductions budgétaires dans l'éducation. C'est la raison pour laquelle **le CSEE appelle le Conseil européen et la Commission européenne à utiliser tous les pouvoirs et les instruments à leur disposition, y compris le cadre de gouvernance du semestre européen, pour inviter instamment les États membres à préserver et à accroître les ressources allouées à l'éducation, tout en élaborant un programme clair d'investissements effectifs ciblés en vue d'atteindre les objectifs stratégiques à long terme de l'Union européenne.**

Le CSEE se réjouit du fait que la Commission européenne ait mentionné, en diverses occasions, l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation comme des domaines clés pour stimuler la croissance et la compétitivité, en recommandant, par le biais des instruments du Semestre européen que sont l'analyse annuelle de la croissance et les recommandations par pays (CSR) pour 2014, que les États membres accordent la priorité aux dépenses favorisant la croissance dans ces domaines et les maintiennent.

Le CSEE affirme que les **investissements favorisant la croissance doivent cibler l'éducation et la formation**, étant donné qu'il s'agit du secteur possédant le plus grand potentiel pour remettre l'UE sur la voie d'une croissance économique durable, renforcer la compétitivité et la cohésion sociale, relever le niveau de vie et améliorer le bien-être des citoyens, encourager la redistribution des richesses et doter les citoyens des compétences et des qualifications dont ils ont besoin pour s'adapter à l'évolution du marché du travail et aux conséquences des crises économiques.

Toutefois, dans le cadre de la poursuite de l'assainissement financier et compte tenu de la nécessité de réduire la dette publique, trouver les ressources financières à investir dans l'éducation demeure un défi considérable pour les États membres. C'est la raison pour

⁵ À savoir : BG, CZ, DE, ES, CY, LV, LT, HU, PT, RO, SL, SK, FI, UK.

⁶ États membres n'ayant enregistré aucune variation de 2011 à 2012 : BE, IE, EL, FR, IT, NL, AT, PL, SE. Cependant, tous ces pays avaient procédé à des restrictions budgétaires dans l'éducation au cours des années précédentes, dont les plus élevées correspondaient à la Grèce (- 7,0 % de variation entre 2010 et 2009), l'Italie (- 6,7 % de variation entre 2011 et 2012) et la Suède (- 4,2 % de variation entre 2010 et 2009).

⁷ À savoir : DK, EE, LU, MT.

⁸ Tel était le cas des pays où les niveaux étaient faibles, comme BG, HR, IT, LV et RO ainsi que ES pour l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire. Les dépenses éducatives globales par élève ont également diminué en EE, bien que la baisse ait concerné l'enseignement primaire.

⁹ Tel était le cas en BE, CZ, CY, NL, AT et en SE pour l'enseignement tertiaire, en CY, LT, LU et en AT pour l'enseignement secondaire supérieur, et en SI pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire inférieur.

laquelle le CSEE considère que **l'Europe ne pourra se relever de cette crise financière, économique et sociale sans précédent qu'en mettant un terme aux politiques d'austérité et en élaborant des politiques économiques alternatives en faveur d'une augmentation des investissements et de la création d'emplois.** Cette dernière devrait inclure de nouvelles possibilités d'emploi pour les diplômés afin de développer une économie de la connaissance et de renforcer l'inclusion sociale. Certains États membres pourraient, par exemple, transférer des dépenses militaires excessives pour investir dans une éducation de qualité.

Le CSEE propose que **l'éducation soit exclue du calcul du déficit public et de la dette publique dans le cadre du pacte européen de stabilité et de croissance,** en affirmant clairement que l'éducation revêt pour la société une valeur qui dépasse largement les questions de niveaux de dépenses et ne saurait être limitée par des politiques budgétaires guidées par l'austérité.